

Le vaccin a fait de la rougeole un problème de santé publique

La disparition de la rougeole semble inéluctable, malgré la réticence de quelques médecins et l'opposition de certains parents à la vaccination.

Toutefois, tentons un rappel historique. Il permet de mieux comprendre l'issue actuelle de cette maladie réputée bénigne avant l'introduction du vaccin.

L'idée de supprimer la rougeole du globe a surgi dans les années 60, comme une promotion logique du vaccin. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) prône alors l'objectif de «Santé pour tous en l'an 2000». En l'absence de toute urgence sanitaire chez nous mais par loyauté envers la stratégie vaccinale de l'OMS, la Suisse lance en 1987 une campagne nationale en faveur du vaccin ROR (rougeole-oreillons-rubéole): une injection unique pratiquée à 15 mois, censée garantir l'immunité à vie [1] à plus de 95% des vaccinés [2].

Pour faire admettre le vaccin, les autorités sanitaires exagèrent la gravité de la rougeole. Elles prédisent que la vaccination évitera «environ 70 cas d'encéphalites» [3] et «15–40 décès» [4] par an. Des extrapolations grossières, invérifiables faute de statistiques. Néanmoins, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avance plus modestement «7 décès par an en moyenne en Suisse durant les années 60» [5] et «environ 1 décès tous les 2 ans depuis 1980» [6]. Dernièrement, la Présidente de la Commission fédérale pour les vaccinations a affirmé le chiffre invraisemblable de «1 décès par semaine en Suisse dans les années 1960 avant l'introduction du vaccin» [7].

Il eut pourtant suffi de tourner le regard vers la France: la mortalité de la rougeole a chuté de 99,5% avant l'introduction du vaccin, entre 1906 (3754 décès) et 1983 (20 décès), sans tenir compte de l'augmentation parallèle de la population de 33% [8]. Une diminution spectaculaire due certainement à l'amélioration de la nutrition, de l'hygiène, de la salubrité et de l'accès aux soins médicaux.

En Suisse, dès 1987, des voix réticentes rappellent aux autorités que la suppression de la rougeole n'est pas sans conséquence [9]. Les réserves sont nombreuses: on s'interroge sur la faisabilité de l'expérience, sur l'absence d'urgence sanitaire, sur la durée et la qualité de l'immunité vaccinale, sur l'incertitude de l'immunité transmise aux nourrissons de mères vaccinées. On rappelle le manque de recul à long terme, la perte de l'effet de rappel naturel lors d'épidémies [10] (le contact du virus sauvage entretient l'immunité, aussi des vaccinés). On se questionne sur les coûts et les bénéfices globaux de

l'éradication des maladies d'enfance, sur la sous-déclaration des effets secondaires du vaccin. On tente de convaincre de l'utilité des maladies d'enfance. On prédit déjà la nécessité absolue de combattre et de contrôler les flambées, en particulier chez les adolescents et plus tard les adultes. On pressent les exclusions scolaires et les mises en quarantaine. On craint la contrainte d'une vaccination généralisée. On se croirait en 2009.

Le constat est aujourd'hui sans surprise: vingt ans de vaccination ont fait de la rougeole un véritable problème de santé publique en Suisse. Les autorités sanitaires et politiques feignent pourtant de le découvrir, alors qu'elles sont responsables de la situation actuelle. Elles stigmatisent les personnes qui ont usé de la liberté vaccinale laissée en 1987. À l'image de la grippe, le drame de l'épidémie doit convaincre les derniers sceptiques.

En conclusion, l'ambiguïté actuelle de la rougeole embarrasse parents et acteurs de la santé. Aux autorités sanitaires aujourd'hui de prendre leur responsabilité et d'admettre que la vaccination contre la rougeole est un échec en Suisse. Soit elles continuent de garantir la liberté vaccinale en tolérant des épidémies sporadiques de rougeole chez les enfants, soit elles trouvent une autre solution.

Dr Jean-Paul Ecklin

Réplique

Cher Collègue Ecklin,

La rédaction du Forum Médical Suisse a bien reçu votre lettre. Je ne retiendrai de celle-ci que la phrase ci-dessous: «vingt ans de vaccination ont fait de la rougeole un véritable problème de santé publique en Suisse.»

Je ne sais pas ce qui vous permet une telle affirmation: où sont les évidences? Quelle étude prouve votre affirmation? Vous êtes bien entendu parfaitement libre de vos opinions qui sont malheureusement contredites par d'innombrables travaux bien menés, dénués d'idées préconçues, dont vous trouverez les références dans ma réponse au Dr Klugger. Avec mes meilleurs messages,

Prof. A. de Torrenté

Correspondance:

Dr Jean-Paul Ecklin
Médecin généraliste
Rue de Condémines 9
CH-1950 Sion
jpecklin@bluewin.ch

Références

- Service de la santé du canton de Vaud, Conseils aux parents, 1995.
- Arbeitsgruppe «Organisation der M + M + R-Impfkampagne» und der «Fachgruppe für Impffragen», Elimination von Masern, Mumps und Röteln in der Schweiz. Informationsschrift für Ärzte, 1989.
- OFSP. Qui aime bien vaccine bien. 1987.
- OFSP. Factsheet Rougeole, oreillons, rubéole. 2006.
- OFSP. Prévention de la rougeole, des oreillons et de rubéole, supplément XII, classeur Maladies infectieuses – Diagnostic et prévention. Juin 2003.
- OFSP. Guide méthodologique des maladies transmissibles. Edition 2000.
- Siegrist CA. Télévision suisse romande, émission Infrarouge du 17 février 2009.
- Annuaire statistique de la France cité par Georget. Vaccinations – les vérités indésirables. Dangles; 2007.
- Albonico, et al. Schweizerische Impfkampagne gegen Masern, Mumps und Röteln. Ärztliche Bedenken zur Ausrottungs-Strategie, Schweiz Zschr GanzheitsMedizin. 1994.
- Peltola H, et al. Measles, mumps, and rubella in Finland: 25 years of a nationwide elimination programme. Lancet. 2008;8(12):796–803.